

Quelques consignes pour la rédaction du rapport de stage

Pas de limites officielles de nombre de page. En général, au minimum 20-30 pages.

Le rapport doit contenir :

- une page de couverture (Nom du stagiaire et du maître de stage, formation scolaire, nom du lieu de stage et de l'établissement scolaire, dates du stage, titre du sujet de stage...)
- une page d'introduction
- un sommaire
- le cœur du rapport (présentation du lieu de stage, du labo, leurs objectifs en général, votre objectif en particulier, le déroulement du stage avec les manip réalisées, l'explication théorique du principe des expériences, les résultats obtenus et l'analyse de ces résultats)
- une page de conclusion
- un glossaire (éventuellement)
- une bibliographie
- les annexes

Le texte doit être **justifié** (et non pas aligné à gauche)

Les pages doivent être numérotées

Les annexes doivent être numérotées.

Tout schéma / photo / doit comporter une légende + source (non nécessaire si la photo a été prise par vous).

Quelques dates :

- Vendredi 9 septembre (***dernier délai***) : rendre le rapport pour une première relecture*
- Cette première relecture vous sera rendue avant les vacances de la Toussaint
- Vendredi 18 novembre : rendre le rapport corrigé pour une deuxième relecture
- Cette seconde relecture vous sera rendue avant les vacances de Noël
- Janvier : finalisation des diaporamas et premier oral blanc
- Mi avril : rendre 3 rapports reliés à M. Servant.
- Mi-mai (après les écrits) : deuxième oral blanc
- Début juin : oral devant un professeur et un professionnel (total d'environ 30 minutes, soit 15 min de présentation + 15 min de questions)

** Avant de rendre votre rapport pour une première relecture vous vous assurerez que les consignes ci-dessus sont bien respectées et que votre rapport a suffisamment été relu pour ne contenir « aucune » faute de français.*